Présentation Synthétique Budget Primitif 2021 Centre d'Animation et d'Hébergement de Loisinord

Bien que le compte administratif n'ait pas été voté, une reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent a été effectuée sur la base d'une fiche de calcul du résultat attestée par le comptable public.

Le résultat de clôture 2020 présente un excédent de fonctionnement de 93 786, 63€ (pages 3c et 3d) et un excédent d'investissement de 196 020,50€ (pages 3c et3d).
Ainsi le budget primitif 2021 du CAHL s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 279 192,63€ (pages 4-5-9-10-12-14) et en investissement à hauteur de 229 883,50€ (pages 4 -7-9-10-15-16).

Quant à la section de fonctionnement :

A/ pour les dépenses :
Page 12 :

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges à caractère général : chapitre 011 : 158 529,63€, pour le fonctionnement du Centre d'Hébergement, notamment les frais pour l'accueil de l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille.
- les charges de personnel : chapitre 012, estimées à 84 800,00€, reversées au budget principal,
- les crédits pour les créances éteintes : chapitre 65 : 1 000,00€
- Chapitre 67 :Compte 673 : 1 000,00€ pour l'annulation de titres sur exercice antérieur.

Les dépenses d'amortissement : chapitre 042 s'élèvent à 33 863,00€. Le détail des opérations d'ordre est repris page 17 bis. (dépenses de fonctionnent qui s'équilibrent avec les recettes d'investissement page 16)

B/ pour les recettes :
Page 14:

- Chapitre 70 : 110 200,00€, pour les recettes d'exploitation pour l'accueil de l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille.
- Chapitre 77 : 56 500,00€, il s'agit de la subvention du budget principal.

Chapitre 042 : 18 706,00€, pour l'amortissement des subventions.(recettes de fonctionnement qui s'équilibrent avec les dépenses d'investissement page 15). Le détail des opérations d'ordre est repris page 17 bis.

Quant à la section d'investissement :
page 15

A/ pour les dépenses :
Chapitre 21 : une provision de 100 000,00€, pour les immobilisations
Chapitre 23 : 117 177,50€
Il s'agit de provisions des travaux le cas échéant.

Chapitre 040 : 18 706,00€, €, pour l'amortissement des subventions.

B/ pour les recettes :
Page 16 :

Chapitre 040 : 33 863,00€. Il s'agit des amortissements
Et le compte 001 : pour le report de l'excédent d'investissement de 196 020,50€.